



LA GÉNEROSITÉ DES FRANÇAIS

15^{ème} édition – avant première

Cécile BAZIN – Jacques MALET

Juillet 2010

INTRODUCTION

Cette publication est une avant-première de la 15^{ème} édition de *La générosité des Français*, à paraître à l'automne. Il nous a semblé très utile de mettre au plus vite à la disposition des associations – et du public en général – des informations que la direction générale des finances publiques (Bercy) vient de nous livrer, ainsi que les résultats d'une nouvelle enquête – la quatrième – à *l'écoute des donateurs*.

Les résultats que nous a communiqués Bercy montrent, avec le tassement spectaculaire du nombre des donateurs déclarants, que nous avons vu juste dans le cadre de l'enquête publiée à l'automne 2008. De plus, l'observation de la collecte 2008, au travers de notre panel (un milliard et demi d'euros pour plus d'une centaine d'associations), a conclu à une augmentation des montants des dons de 4,7%, et les données de l'administration des finances, portant sur plus de six millions de foyers fiscaux, viennent confirmer ce diagnostic, avec une évolution de 4,5%.¹

Une observation très fine des dons consentis, selon les tranches de revenus, selon les générations, permet aussi aux collecteurs de disposer d'informations particulièrement utiles. Nous présentons cette fois une évolution sur trois années, significative de certaines évolutions, dont la progression de la part des jeunes générations.

Ce travail publié en avant-première est également destiné, plus encore que les autres années, à éclairer les collecteurs sur l'avis des donateurs que nous venons d'interroger. Leurs réponses nous éclairent sur bien des points mal renseignés par la presse : contrairement à ce qui a été écrit, les donateurs pour Haïti ont été à peu près aussi nombreux que ceux qui avaient réagi face au drame de l'Asie ; la polémique lancée à quelques jours du Téléthon, en décembre dernier, n'a pas été sans graves conséquences sur le comportement des donateurs, bien au-delà des retombées négatives enregistrées par l'AFM et le Sidaction.

En positif, on notera que la proportion de celles et ceux qui donnent par Internet ou SMS a bondi au cours du premier semestre 2010 ; on se réjouira aussi de constater que les pronostics relatifs aux dons en 2010 sont nettement meilleurs que ceux que nous avons enregistrés en 2008 et 2009. La présentation est volontairement ramassée, pour aller à l'essentiel. Sachant qu'un grand nombre d'informations détaillées complémentaires sont disponibles pour nos adhérents.²

CECILE BAZIN – JACQUES MALET³

¹ Concernant le bilan de la collecte 2009, il est trop tôt pour faire un diagnostic pertinent dans la mesure où bon nombre d'associations n'ont pas encore rendu publics leurs comptes définitifs.

² Pour toute information concernant l'adhésion : marie.duros@recherches-solidarites.org

³ Directrice et Président fondateurs de Recherches & Solidarités.

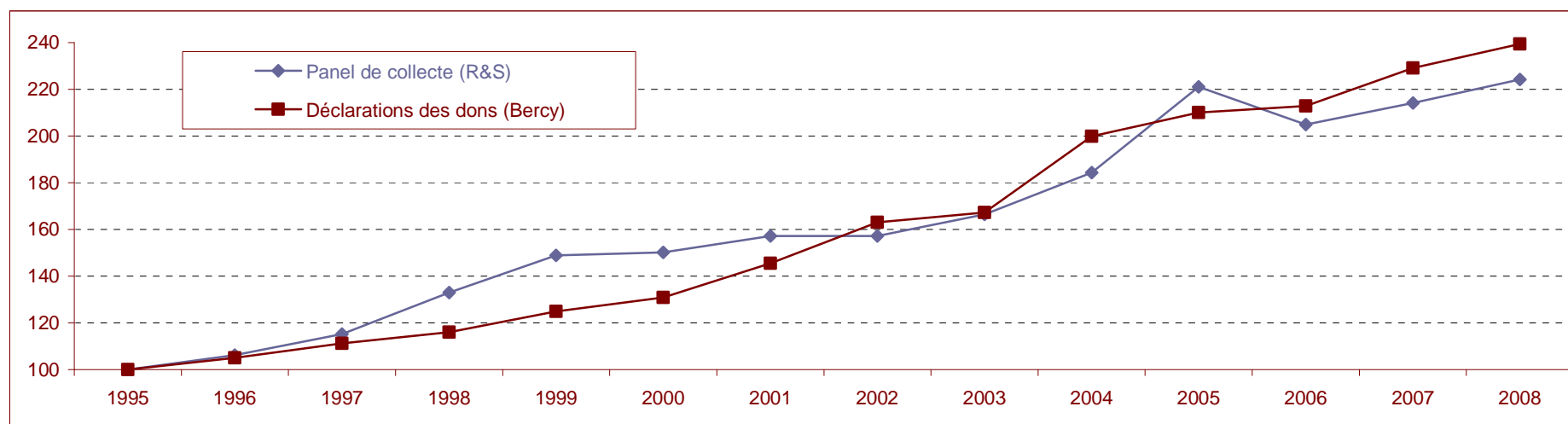
1 - L'ÉVOLUTION DE LA COLLECTE EN FRANCE

Les variations de la collecte d'une association donnée peuvent être très fortes et contradictoires, d'une année sur l'autre : la survenue d'une catastrophe de type Tsunami ou Haïti et le bilan change fortement pour une association d'urgence ; une nouvelle politique de sensibilisation des donateurs et une association peut voir ses montants de collecte s'envoler...

Aussi, il est indispensable de travailler sur un très large panel d'associations, présentes dans tous les secteurs où peut s'exercer la générosité, et correspondant à un montant élevé de collecte. Ce panel constitué par Recherches & Solidarités comporte plus d'une centaine de collecteurs, dépasse un milliard d'euros de collecte, et il est suivi de façon homogène depuis de nombreuses années.

De même, il est indispensable de vérifier a posteriori la pertinence des chiffres avancés pour une année donnée, selon cette approche, grâce aux bilans transmis par l'administration fiscale avec une année de décalage. C'est l'objet du graphique suivant qui présente les deux courbes construites en base 100, à partir de l'année 1995.

Evolutions respectives du suivi de la collecte et des déclarations de dons, en base 100 en 1995.



Sources : Direction générale des finances publiques – Panel de collecte R & S - Traitement R&S.

La corrélation constatée entre les deux courbes est quasiment parfaite (0,96 pour un maximum de 1). Quelques différences apparaissent certaines années : en 2004, l'incitation de la loi de 2003 a joué et la proportion des déclarants a légèrement augmenté, et la courbe Bercy évolue davantage.

Inversement, en 2005⁴, les associations ont reçu des dons liés au Tsunami, notamment de la part de nouveaux donateurs n'ayant pas forcément le réflexe de les déclarer fiscalement, et la courbe Bercy évolue moins vite. Malheureusement, nous avons constaté, comme tous les collecteurs, que l'effort exceptionnel réalisé par les Français en faveur de l'Asie ne s'est pas reporté sur d'autres causes l'année suivante, et la courbe de la collecte s'est effondrée en 2006.

En 2008, l'évolution est très proche : 4,5% concernant Bercy et 4,7% pour ce qui concerne notre panel. Ceci démontre que les deux courbes d'évolution se renforcent mutuellement, ce qui nous permet de disposer aujourd'hui d'un outil robuste pour observer la générosité des Français.

2 - COMBIEN DONNENT LES FRANÇAIS CHAQUE ANNEE ?

Notre démarche s'appuie sur l'expérience et sur de nombreuses enquêtes menées auprès des Français, tant par la Fondation de France que par Recherches & Solidarités. Selon le modèle construit en commun, nous estimons que l'on avait dépassé les 3 milliards d'euros en 2007 et que l'on atteint environ 3,2 milliards en 2008.

Cette estimation prend en compte les dons déclarés, par chèques, virements et Internet, les dons de même nature non déclarés, ainsi que les dons en espèces.

Pour ce qui concerne l'année 2009, les estimations sont très approximatives à cette date : pour un bilan sérieux, il faut attendre le début du second semestre, pour que les associations disposent de leurs résultats définitifs et validés par leurs instances dirigeantes. Nous reprendrons notre panel représentatif de l'ensemble des collecteurs, pour communiquer au plus tôt l'évolution de la collecte.

⁴ La plupart des dons consécutifs à cet événement de la fin décembre 2004 ont été déclarés au titre de l'exercice 2005.

3 – LES DONS 2008 (DECLARES EN 2009)⁵

Nous savons, de par différentes enquêtes qui se recoupent, que 80% des donateurs, environ, déclarent tout ou partie de leurs dons, du moins lorsqu'ils sont effectués par chèque, virement ou Internet et peuvent donner lieu à un reçu fiscal. L'observation des déclarations à l'administration fiscale, à partir des plus de six millions de foyers fiscaux concernés⁶, permet donc d'obtenir des résultats représentatifs de la générosité en France.

Cette observation que nous effectuons pour la quinzième année consécutive, s'appuie sur trois critères complémentaires dont les valeurs varient au fil des années, traduisant le comportement des donateurs. Les derniers chiffres disponibles correspondent aux dons déclarés en fin de premier semestre 2009, avec la déclaration des revenus de l'année 2008.

LES CHIFFRES CLES :

Montant total des dons déclarés : 1,77 milliard d'euros, en augmentation de 4,5% par rapport aux dons de l'année 2007. Variation nettement plus faible que celle qui avait été observée entre 2006 et 2007 (7,7%).

Nombre des foyers déclarant : 6.068.000 au titre des dons 2008, en augmentation de seulement 0,3% par rapport à l'année précédente, qui avait connu une augmentation de 3,4%.

Le don moyen par foyer fiscal déclarant, est passé de 280 euros en 2007 à 292 euros.

Au bilan, l'année 2008 a marqué un net ralentissement de l'augmentation du nombre des donateurs, comme le laissaient supposer les résultats de notre enquête menée à l'automne et dans lesquelles les donateurs craignaient de ne pouvoir donner autant, voire de ne pas pouvoir donner du tout en fin d'année. En revanche, les foyers les plus aisés ont manifestement fait un effort, comme ils l'annonçaient dans cette même enquête, ce qui a eu pour résultat de compenser et de parvenir à un montant des dons en augmentation de 4,5%.

En effet, pour ceux qui voudront bien se reporter à notre publication *La générosité des Français*, édition 2008,⁷ la correspondance entre les résultats de cette enquête d'intention⁸ et la réalité observée a posteriori est bien réelle : nous indiquions qu'une proportion de 9% de

⁵ C'est dans déclaration de revenus déposée en fin de premier semestre 2009 que les foyers fiscaux ont déclaré leurs dons 2008. La direction générale des finances publiques avec laquelle nous coopérons depuis 15 ans a préparé un bilan complet à partir de l'ensemble de nos demandes très précises et constantes depuis plusieurs années : ceci pour une bonne cohérence des évolutions pluriannuelles.

⁶ Sans compter deux fois les foyers qui déclarent un don dans chacune des deux catégories prévues (aide aux personnes en difficulté et autres dons).

⁷ Parue dans la collection Associations et citoyenneté – GUALINO éditeur.

⁸ Réalisée auprès de 1.035 donateurs, entre le 17 et le 22 novembre 2008.

donateurs donneraient beaucoup moins que les autres années ou ne donneraient pas, n'en ayant pas les moyens. Si l'on considère que la moitié des Français, approximativement, ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu, nous parvenons à une proportion située entre 4% et 5% de contribuables imposables indiquant ainsi leur pronostic négatif. L'augmentation moyenne du nombre de donateurs déclarants, de l'ordre de 4% au cours des années antérieures, est tombée à 0,3% en 2008. Le différentiel observé valide donc a posteriori le résultat de cette enquête.

Dans le même temps, entre 8% et 10% des donateurs indiquaient que compte tenu de la crise et des difficultés accrues, ils donneraient plus que les années passées : c'est grâce à eux que l'augmentation des montants s'est élevée à 4,5% en 2008.

A - COMMENT SE REPARTISSENT DONATEURS ET MONTANTS DE DONTS ?

Un premier tableau présente la répartition des donateurs déclarant un don et les montants des dons déclarés, en fonction de leur revenu imposable.

Tranche de revenu net imposable (en euros)	Répartition des donateurs			Répartition des dons déclarés		
	2006	2007	2008	2006	2007	2008
Moins de 15 000	4%	3%	4%	3%	2%	2%
15 001 à 19 000	8%	8%	9%	4%	4%	5%
19 001 à 23 000	9%	9%	9%	5%	5%	5%
23 001 à 31 000	21%	21%	21%	14%	13%	14%
31001 à 39 000	17%	16%	16%	13%	13%	13%
39 001 à 78 000	32%	33%	32%	35%	36%	37%
Plus de 78 000	9%	10%	9%	26%	27%	24%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Direction générale des finances publiques – Traitement R & S.

C'est la stabilité de ces résultats sur trois années qui frappe en premier lieu : on aurait pu s'attendre à un renforcement de la part des dons déclarés par les plus hautes tranches, à partir de l'année 2008, avec l'entrée dans la crise financière puis économique. C'est même plutôt l'inverse : les foyers fiscaux déclarant un revenu supérieur à 39.000 euros, et présentant un don, ont représenté 41% du total des déclarants en 2008, contre 43% en 2007. De même, les dons qu'ils ont déclarés ont représenté 51% du total en 2008, contre 53% en 2007.

En revanche, l'effort semble le fait des contribuables déclarant moins de 31.000 euros : les donateurs de ces tranches ont représenté 43% du total en 2008, contre 41% en 2007. Ils ont déclaré des montants correspondant à 26% du total en 2008, contre 24% en 2007.

Il est possible que l'entrée en vigueur du dispositif de réduction des dons au titre de l'impôt sur la fortune (ISF), à partir du mois de juin 2007, et donc opérationnel à compter de l'exercice 2008, ait pu jouer un peu, concernant les deux plus hautes tranches. Pour être tout à fait objectif, il convient de signaler que les dons 2008 au titre de l'ISF se sont élevés à 50 millions d'euros. Par conséquent, la part de dons qu'elles représentent, passée de 63% à 61% en 2008 (un peu plus de 868 millions d'euros de dons déclarés) doit être considérée comme légèrement minorée.

B – COMMENT EVOLUE LE DON MOYEN EN FONCTION DES REVENUS ?

Le tableau suivant présente le don moyen déclaré, pour chaque tranche de revenu.

Tranche de revenu net imposable (en €)	Don moyen 2006 (en €)	Don moyen 2007 (en €)	Don moyen 2008 (en €)
12 001 à 13 500	108	102	89
13 501 à 15 000	114	116	112
15 001 à 19 000	123	125	125
19 001 à 23 000	140	143	148
23 001 à 31000	167	169	170
31 001 à 39 000	200	205	209
39 001 à 78 000	290	297	303
Plus de 78 000	752	788	748

Source : Direction générale des finances publiques – Traitement R & S.

Le don moyen, calculé à partir de l'ensemble des dons déclarés par les foyers fiscaux de chaque tranche de revenu imposable, baisse un peu chez ceux qui déclarent un revenu inférieur à 15.000 euros. Il augmente pour ceux qui déclarent un revenu compris entre 19.000 et 78.000 euros. Il faiblit de 5% chez les contribuables affichant un revenu supérieur à 78.000 euros, avec un possible effet de l'entrée en vigueur de la « réduction ISF ».

C- LA PROPORTION DES DONATEURS POUR CHAQUE TRANCHE

Le tableau suivant présente, pour chaque tranche d'imposition, la proportion des donateurs imposables par rapport au total des donateurs imposables recensés par l'administration fiscale.

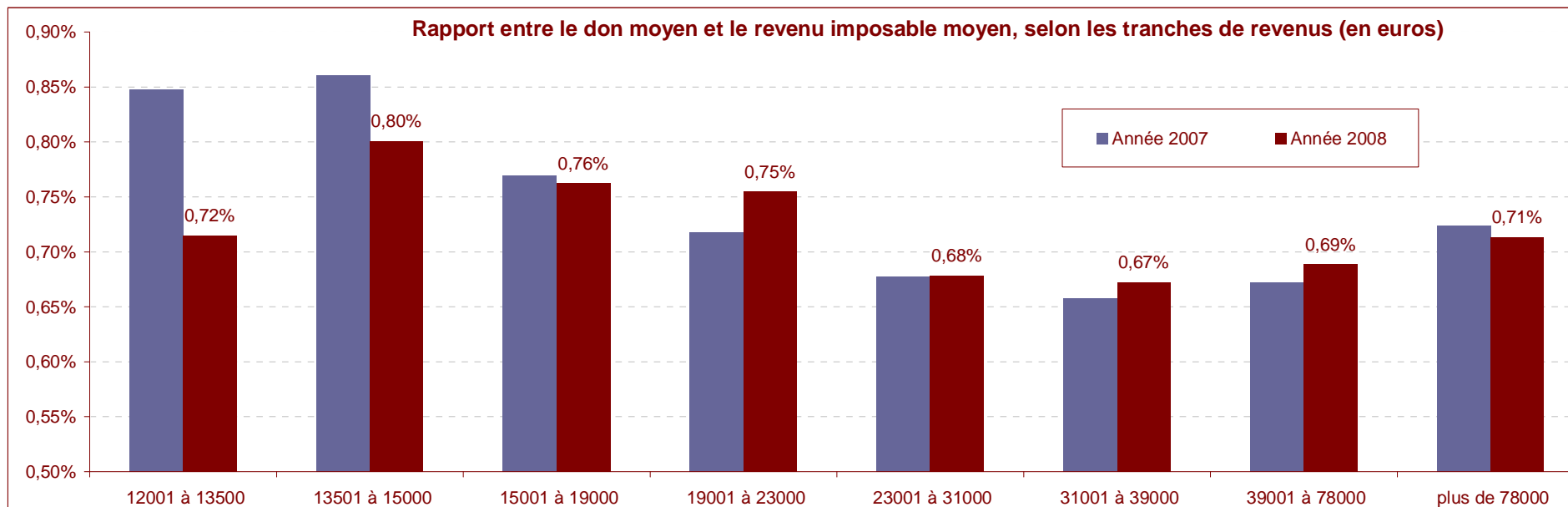
Tranche de revenus (en euros)	Proportion de contribuables imposables déclarant au moins un don au titre de 2008
Moins de 12.000 euros	3,10 %
12 001 à 13 500	3,90 %
13 501 à 15 000	6,70 %
15 001 à 19 000	11,80 %
19 001 à 23000	16,60 %
23 001 à 31 000	24,50 %
31001 à 39 000	30,70 %
39 001 à 78 000	43,70 %
Plus de 78 000	57,10 %
Ensemble des contribuables imposables	24,50 %

Source : Direction générale des finances publiques – Traitement R & S.

La proportion des contribuables imposables déclarant au moins un don, et ayant donc un intérêt à le faire pour bénéficier d'une réduction de leur impôt, reste située un peu au-dessous de 25% depuis plusieurs années. Elle varie fortement, jusqu'à représenter plus de 57% des contribuables de la plus haute tranche.

D - LA NOTION DE GENEROSITE

Il s'agit bien de ce que l'on donne par rapport à ce que l'on gagne. Nous avons demandé à la Direction générale des finances publiques de nous indiquer le montant des revenus imposables déclarés par les donateurs eux-mêmes, pour chaque tranche de revenu net. Il nous est donc possible de fournir avec précision le rapport entre le don moyen déclaré, et le montant moyen du revenu imposable des donateurs précisément concernés, et ceci pour chaque tranche de revenus. Le tableau suivant présente les bilans 2007 et 2008.



Source : Direction générale des finances publiques – Traitement R & S.

Avec une grande précision, nous obtenons la tendance, observée depuis de nombreuses années, selon laquelle la générosité est proportionnellement plus forte chez les contribuables les plus modestes.

Un calcul très simple permet de constater que si les contribuables des quatre dernières tranches (plus de 23.000 euros) donnaient dans la même proportion que les contribuables modestes (0,80%), le produit reçu par les associations serait supérieur de près de 150 millions d'euros chaque année.

Lorsque l'on considère l'évolution de ce rapport entre le don moyen et le revenu moyen déclaré par ceux qui ont donné, on remarque que pour les trois premières tranches ici présentées, il y a un différentiel qui se réduit au fur et à mesure que le revenu augmente (moins 0,13% - moins 0,06% et moins 0,01%).

Ce sont les contribuables de la tranche intermédiaire située entre 19.000 et 23.000 euros qui ont fait le plus gros effort, d'une année sur l'autre : leur ratio est passé de 0,72% en 2007 à 0,75% en 2008. Des foyers fiscaux qui se sont sentis concernés par les difficultés de leurs contemporains moins chanceux, et qui se sont sentis assez à l'aise financièrement pour donner un peu plus, proportionnellement à leurs revenus imposables.

Au-delà, les foyers fiscaux des trois tranches comprises entre 23.000 et 78.000 euros ont très légèrement évolué. Les contribuables déclarant plus de 78.000 euros (en fait 138.615 euros en moyenne), ont déclaré un don moyen représentant 0,71% de leur revenu imposable, contre 0,72% en 2007, avec ici aussi un possible effet de l'entrée en vigueur de la « réduction ISF ».

E - LA GENEROSITE N'ATTEND PAS LE NOMBRE DES ANNEES

Contrairement à ce que pensent encore trop d'associations qui collectent, le donateur n'est pas forcément une personne âgée, seule et de sexe féminin... Une coopération régulière avec les services de la DGFIP nous permet d'observer la répartition des donateurs et des montants déclarés, en fonction de leur âge.

Le tableau suivant présente la répartition des donateurs imposables et non imposables réunis, en fonction des tranches d'âge. Et la même répartition en fonction des montants déclarés, ceci sur une période significative de trois années consécutives.

Tranche d'âge	Ventilation des donateurs			Ventilation des montants des dons		
	2006	2007	2008	2006	2007	2008
Moins de 29 ans	3,4%	3,6%	3,5%	2,0%	2,2%	2,4%
30 – 39 ans	9,6%	9,7%	9,5%	7,1%	7,2%	8,7%
40 – 49 ans	15,7%	15,5%	15,2%	13,9%	14,5%	14,1%
50 – 59 ans	19,7%	19,2%	18,9%	19,1%	18,9%	18,9%
60 – 69 ans	18,9%	19,3%	19,9%	19,4%	20,0%	19,9%
Plus de 70 ans	32,8%	32,7%	33,1%	38,4%	37,2%	36,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Direction générale des finances publiques – Traitement R & S.

Certes, les plus de 70 ans représentent un tiers des donateurs déclarants (33,1%) et 36% des montants déclarés. On notera cependant une évolution constante à la baisse, s'agissant des montants déclarés, cette proportion étant passée de 38,4% à 36% entre 2006 et 2008.

A l'inverse, les moins de 40 ans, représentant en 2008 13% des donateurs, déclarent des montants de dons correspondant à 11,1% du total, et cette proportion est en hausse constante sur les trois années observées, à partir des 9,1% constatés en 2006.

On assiste ainsi à une évolution progressive, au détriment des plus de 70 ans, peut-être expliquée par une certaine lassitude face aux nombreuses sollicitations dont ils font l'objet de la part des associations, mais aussi par une certaine diminution de leur pouvoir d'achat. En même temps, on assiste à la montée en puissance assez rapide des dons des moins de 40 ans, qui peut s'expliquer à la fois par l'utilisation de plus en plus courante des nouvelles technologies (Internet) et par un effort réalisé par les associations pour affiner les bons messages à leur intention.

F - DES DISPOSITIONS FISCALES FAUSSEMENT FAVORABLES

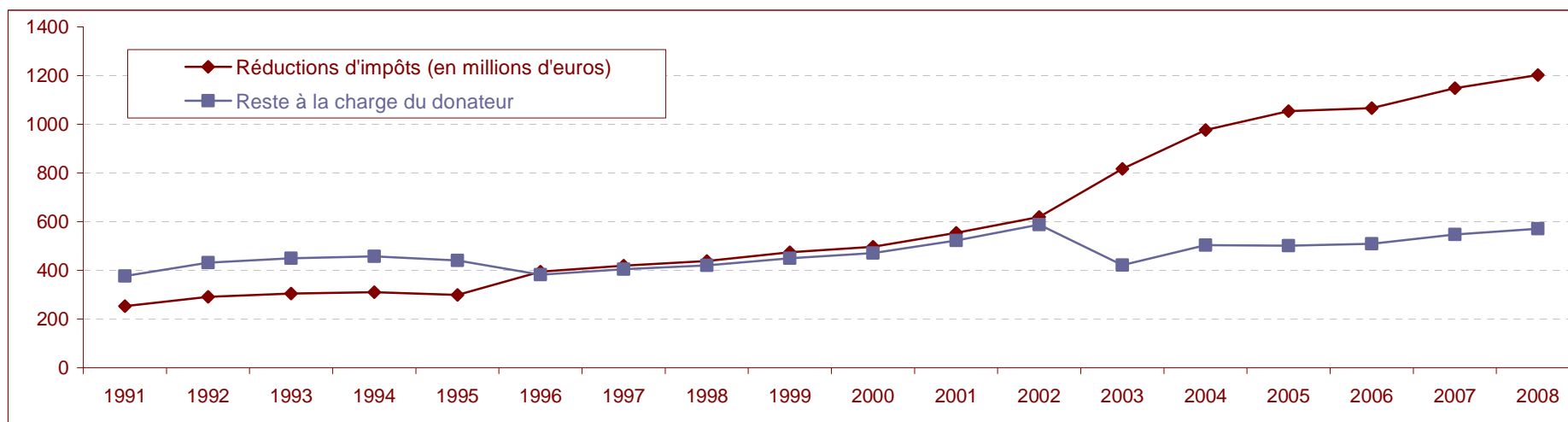
Parmi les freins qui ralentissent la générosité en France, on ne dit pas assez que la réglementation fiscale (article 200 du code général des impôts) ne constitue une incitation qu'en apparence. Certes, le « *retour fiscal* » correspondant à 66% ou à 75% du montant du don, sous forme d'économie d'impôt, est peut-être le plus substantiel au monde ; mais est-il véritablement incitatif ?

Comme nous n'avons cessé de le dire depuis la mise en place de ce que l'on a nommé le dispositif Coluche, il existe un soutien injuste, favorisant l'aide aux personnes en difficulté pour leur repas, leur logement, leurs soins, mais pas pour leur éducation, par exemple. Ce dispositif à deux vitesses est également inapplicable car même les Restos du cœur auxquels il était initialement destiné ne limitent pas leur action à ce qui est éligible à la partie la plus avantagée.

Cet arsenal est enfin illisible pour le commun des donateurs – les enquêtes sur le sujet l'ont abondamment prouvé – car il comporte deux taux de retour fiscal (66% et 75%), deux plafonds calculés différemment (en pourcentage du revenu imposable pour le premier et en valeur en euros modifiée chaque année pour le second).

Nous avons la preuve éclatante de ce que les fonctionnaires de Bercy nomment l'effet d'aubaine, et qu'ils n'auront jamais vu d'aussi près, sans réagir pour autant... Le graphique suivant montre les évolutions respectives, dans le montant total des dons, de ce qui a fait l'objet d'un retour fiscal constaté et scrupuleusement mesuré, et de ce qui est resté de fait à la charge des donateurs.

Part des dons déclarés restant à la charge des foyers fiscaux (en M€)



Source : Direction générale des finances publiques. Traitement R & S.

Ainsi donc, les incitations fiscales, comme leur nom l'indique - mais comme la réalité ne l'indique pas - étaient destinées à encourager les Français à donner plus.

Certes, ils ont donné et déclaré en 2008 exactement 1,18 milliard d'euros de plus qu'en 1991, mais la quasi-totalité de cette progression, soit plus de 80% (949 millions d'euros), provient de l'augmentation de la réduction d'impôt. Les Français n'ont manifestement pas compris le parti qu'ils pouvaient en tirer pour être plus généreux.

Mais en dépit du temps - et de l'argent - perdus pour les associations depuis de nombreuses années - et notamment avec l'occasion manquée de 2003⁹ -, il n'est peut-être pas trop tard, si les parlementaires se mettent enfin au travail pour traiter ce sujet aussi sérieusement qu'il le mérite. Il n'est peut-être pas trop tard, non plus, pour que les collecteurs parlent enfin d'une même voix, ce qui ne serait que naturel pour des organismes dont l'objectif même est de développer la solidarité.

Point n'est donc besoin d'une nouvelle loi : celle qui a été votée à l'unanimité des parlementaires le 1^{er} Août 2003 convient parfaitement, sous réserve qu'elle retrouve son esprit et son contenu, dénaturés moins de six mois plus tard par un amendement n'ayant donné lieu à aucune discussion ni à aucune concertation.

⁹ Une loi a été votée à l'unanimité du Parlement, après d'intenses discussions au cours du printemps, comportant un seul dispositif et un seul taux de réduction d'impôt (60%). Elle a été détricotée moins de six mois plus tard par un amendement présenté et voté à la sauvette dans des conditions qui n'honorent vraiment pas les parlementaires. Si prompts à demander et constituer des commissions d'enquêtes, ils seraient bien inspirés d'appliquer cette curiosité légitime à leur propre comportement.

4 – A L'ECOUTE DES DONATEURS

Quatre enquêtes nationales, réalisées entre juin 2008 et juin 2010, ont permis d'interroger plusieurs milliers de donateurs, à la fois pour connaître leur comportement de don, leurs attentes vis-à-vis des associations qui collectent, ainsi que leurs déceptions éventuelles.

A – RAPPEL DES PREMIERS ENSEIGNEMENTS

Les donateurs sont fidèles à une ou plusieurs associations dans une proportion de 70%. Plus ils avancent en âge et plus leur don est important, plus ils se définissent comme des donateurs fidèles, organisés et engagés : dans une proportion de 66% en moyenne qui monte à 77% chez les plus de 60 ans.

Parmi les jeunes générations sont de plus en plus nombreux ceux qui utilisent les nouvelles technologies pour donner : au cours des seuls premiers mois de 2010, notamment à l'occasion du drame d'Haïti, la proportion de ceux qui ont donné par Internet a augmenté de 12% et la proportion de ceux qui ont donné par SMS a progressé de 33%.

Les donateurs ne veulent ni remerciements ni cadeaux, mais des informations en retour, concernant les actions menées par les associations qu'ils soutiennent, et des informations financières. Ils pourraient être dissuadés de donner par un excès de sollicitations : c'est le cas pour 32% des donateurs et le tableau suivant montre que plus on avance en âge, plus on reçoit des appels au don.

Vous diriez que vous êtes contacté par des associations (courrier ou téléphone), en % :

	18-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans et +
Moins d'une fois par mois	63	53	43	40	30
Environ une fois par mois	16	16	24	20	22
Plus d'une fois par mois	9	12	11	18	24
Presque chaque semaine	2	7	8	7	14
Vous ne savez pas trop	10	12	14	15	10
Total	100	100	100	100	100

Source : Enquête R & S – Juin 2008.

¹⁰ Du 17 au 29 juin 2008 auprès de 1.140 donateurs. Du 12 au 22 novembre 2008 auprès de 1.035 donateurs. Du 22 au 26 septembre 2009, auprès de 3.408 donateurs. Du 25 mai au 12 juin 2010, auprès de 1.646 donateurs.

Si l'on prend en compte les donateurs qui reçoivent plus d'une sollicitation par mois, la proportion est assez stable entre 30 et 50 ans, soit un peu moins de 20%. Elle grimpe à 25% entre 50 et 60 ans, pour exploser à 38%, en moyenne, chez les plus de 60 ans.¹¹

Et point n'est besoin de donner beaucoup pour être souvent sollicité : c'est ainsi que 17% de ceux qui donnent globalement entre 45 et 75 euros par an sont sollicités plus d'une fois par mois. Cette proportion augmente à 21% chez ceux qui donnent annuellement entre 75 et 150 euros. C'est dire si nombre de ces sollicitations arrivent en pure perte.

Comme l'avait parfaitement démontré Sophie RIEUNIER¹², chaque génération est particulièrement sensible à des formes spécifiques d'appel au don, le mailing étant très loin d'être universel. Une réflexion – pourquoi pas d'une manière concertée entre associations – serait utile pour mobiliser plus encore les nouvelles technologies, dans un objectif de conquête des jeunes générations.

B - UN BEL EQUILIBRE ENTRE L'ASIE ET HAÏTI

Lors du Tsunami qui a ravagé l'Asie, la collecte s'est effectuée essentiellement en direction de quelques grandes associations, présentes dans les pays concernés et en mesure d'intervenir rapidement. C'est la raison pour laquelle il a été relativement aisé, à partir de cette douzaine d'associations, de faire un bilan approximatif et impressionnant de la collecte (plus de 300 millions d'euros).

La situation a été différente lors du drame d'Haïti : la sensibilisation a été plus lente car la période était différente (en début d'année), jugée peu favorable par les associations qui venaient de collecter fortement en fin d'année comme de coutume. Les collecteurs ont été prudents, pour éviter de collecter plus que nécessaire et d'encourir les reproches de la Cour des Comptes, assez sévère pour ceux qui n'avaient pas engagé assez rapidement les moyens collectés pour le tsunami.

De surcroît, le nombre des associations présentes en Haïti ou en relation de coopération avec ce pays est considérable : de telle sorte que la collecte a été répartie entre plusieurs centaines d'associations, l'agrégation des dons s'avérant dès lors difficile. La presse a alors titré à tort sur une faiblesse de la générosité des Français, comparativement à leur comportement vis-à-vis de l'Asie.

En ne prenant en compte que les donateurs en âge de donner dans les deux cas, nous avons constaté ce que nous pressentions : 35% environ d'entre eux avaient donné pour le Tsunami, et ils se sont trouvés dans une proportion similaire pour donner en faveur d'Haïti. En revanche, parmi les drames oubliés, le tremblement de terre intervenu au Chili quelques semaines plus tard n'a mobilisé que peu d'associations et seulement 3% des donateurs.

¹¹ Cette proportion augmente sensiblement encore au-delà de 70 ans.

¹² *La générosité des Français* – Edition 2008 – GUALINO Editeur.

En France, la tempête Xyntia a donné à 8% des donateurs l'occasion de faire un don, dans une proportion forte dans la région Poitou-Charentes, en diminution au fur et à mesure que l'onde de générosité s'est affaiblie avec l'éloignement géographique du secteur concerné.

C - UN CONSTAT ...

Quelques jours avant l'organisation du Téléthon, mobilisation traditionnelle et populaire depuis 1987, une vive polémique a été amplement relayée par la presse. Elle a perturbé la collecte réalisée par l'Association Française de lutte contre les Myopathies (AFM) qui a enregistré une baisse de 10% de ses dons. Comme une sorte de « retour à l'expéditeur », elle a aussi perturbé la collecte organisée par le Sidaction, quelques semaines plus tard, en dépit d'une couverture médiatique sans précédent. Mais au-delà de ces deux associations, le résultat est lourd de conséquences pour l'ensemble du monde associatif.

Quelques jours avant l'organisation du Téléthon 2009, la presse a relayé des critiques émises par le président du Sidaction.

	< 45 €	45 - 75 €	76 - 150 €	151 - 500 €	501 - 1000 €	+ de 1000 €	Ensemble
Vous n'en avez pas entendu parler	11%	7%	6%	5%	5%	1%	7%
Cela vous conduit à donner un peu moins en général	7%	5%	3%	1%	0%	1%	3%
Cela vous a conduit à ne plus donner du tout	7%	5%	4%	2%	2%	6%	5%
Cela vous a conduit à répartir différemment vos dons entre les associations	10%	11%	9%	11%	10%	10%	10%
Cela n'a rien changé dans votre comportement de donateur	62%	70%	76%	80%	82%	80%	73%
Non réponse	2%	2%	1%	2%	1%	3%	3%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : 4^{ème} vague d'enquête *A l'écoute des donateurs* – Juin 2010.

Dans le cadre de notre enquête réalisée au mois de mai 2010¹³, nous avons pu en effet constater des dégâts importants : 18% des donateurs ont modifié leur comportement de don, de la manière suivante :

- 5% ont décidé de cesser de donner (6% des personnes donnant plus de 1.000 euros par an)¹⁴,
- 3% ont décidé de donner moins (7% chez ceux qui donnent annuellement moins de 45 euros),
- 10% des donateurs ont décidé de répartir leurs dons de manière différente.

¹³ Auprès de 1.646 personnes donnant habituellement à plus de 150 associations différentes.

¹⁴ Cette proportion monte à 9% chez les femmes de plus de 60 ans

On pouvait largement s'en douter mais la preuve est cinglante : toute querelle initiée en direction d'une association, particulièrement au moment le plus intense de la collecte, ne peut qu'affaiblir l'ensemble du dispositif organisé par les associations en faveur de la générosité.

La générosité en France se nourrit de multiples initiatives originales, qui s'enrichissent mutuellement. Du reste, plus des deux tiers des donateurs donnent à deux associations au moins. Parmi ces initiatives originales, citons quelques exemples : les Restos du cœur à partir de 1985, le Téléthon à partir de 1987, le parrainage d'enfants des pays en difficulté, le Sidaction, et plus récemment l'opération pièces jaunes, ou encore l'initiative de La voix de l'enfant s'appuyant sur le don par SMS... Chacun de ces exemples présente une originalité, s'adresse à des publics très larges et différents, et a pu bénéficier d'une utile médiatisation.

Chacun de ces exemples constitue une sorte d'école du don, initiation indispensable, notamment chez les plus jeunes. Alors faut-il briser ces élans, risquer de casser ce qui fonctionne, pour une hypothétique régulation de la générosité ? Comme si le principe des vases communicants pouvait être imaginé ici, et comme si on pouvait indiquer aux Français comment et vers qui ils doivent donner ! Il faut apprendre à respecter les donateurs dans leurs choix...

L'intelligence exige que l'on multiplie, au contraire, les opportunités pour les associations de s'adresser aux donateurs potentiels, pour élargir le cercle trop limité des 25% de Français qui donnent aujourd'hui régulièrement et significativement. Et les nouvelles technologies permettent maintenant ce nouvel élan, bien au-delà de la médiatisation, et constituent pour les associations et aussi pour ceux qui veulent les aider, un outil précieux, peu coûteux, interactif, à la portée de toutes les associations.

D - UNE FAUSSE BONNE IDEE...

A l'occasion de cette polémique, mettant en avant certaines inégalités des collecteurs, notamment par rapport à des avantages médiatiques¹⁵, certains beaux esprits ont avancé l'idée d'une sorte de « *pot commun* », destiné à recueillir les dons des Français, pour les répartir ensuite selon les besoins.

Estimant que certaines causes pouvaient être avantagées, notamment par une plus grande visibilité médiatique, certains ont émis l'idée d'une sorte de « *pot commun* », réunissant les dons des particuliers et redistribués ensuite selon les différentes causes et selon les besoins. Qu'en pensez-vous ?

	< 45 €	45 - 75 €	76 - 150 €	151 - 500 €	501 - 1000 €	+ de 1000 €	Ensemble
Vous n'avez pas vraiment d'idée sur la question	8%	11%	7%	8%	6%	6%	9%
Vous y êtes favorable, mais vous ne voyez pas comment cela pourrait fonctionner	19%	19%	17%	18%	20%	13%	18%
Vous y êtes favorable pour des raisons d'équité et d'efficacité	31%	24%	26%	19%	15%	13%	21%
Vous n'y êtes pas favorable car chacun doit pouvoir donner à la cause et à l'association de son choix	39%	45%	48%	54%	54%	67%	50%
Non réponse	3%	1%	1%	1%	5%	1%	2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : 4ème vague d'enquête *A l'écoute des donateurs* – Juin 2010.

La question a clairement été posée aux donateurs qui ont rejeté l'idée sans ambiguïté : parmi les personnes qui se disent favorables, 21% l'expriment sans réserves, *pour des raisons d'équité et d'efficacité*, mais en revanche, 18% des personnes interrogées, bien que se disant favorables, *ne voient pas du tout comment cela pourrait fonctionner*.

Un donateur sur deux se dit défavorable car chacun doit pouvoir donner à la cause et à l'association de son choix, cette proportion monte à 54% chez les personnes qui donnent entre 150 et 1000 euros par an, et même à 67% des personnes qui donnent plus de 1000 euros annuellement.

¹⁵ Cette polémique a malheureusement rebondi à l'occasion du drame d'Haïti, au regard des accords d'exclusivité passés par la Fondation de France avec les médias du service public.

E - ECOUTER ET RESPECTER LES DONATEURS...

Comme toutes les enquêtes le démontrent, les donateurs sont de plus en plus désireux de maîtriser leur démarche qui, bien que déclenchée par des qualités de cœur, est de plus en plus construite.

Ils sont fidèles à une ou plusieurs associations dans une proportion de 70%. Plus ils avancent en âge et plus leur don est important, plus ils se définissent comme des donateurs fidèles, organisés et engagés : dans une proportion de 66% en moyenne qui monte à 77% chez les plus de 60 ans.

Ils sont de plus en plus exigeants, en contrepartie de leur fidélité : pour donner à une association, 70% des donateurs *attendent impérativement une présentation claire de ses valeurs et de ses missions*.

Dans ces conditions, imaginer qu'on peut leur dicter leur choix, qu'on peut les freiner dans leur comportement en direction de telle ou telle association, au prétexte qu'elle est plus que les autres sur le devant de la scène, au bénéfice de causes et d'associations moins favorisées est une pure utopie. Pire, c'est irresponsable dans la mesure où il n'est pas difficile de risquer la déstabilisation de ce qui fonctionne, strictement sans aucune garantie que cela pourra éventuellement profiter à d'autres causes.

Et ceci vaut aussi pour les questions de médiatisation : tous les acteurs et les observateurs sérieux de la générosité en France savent bien qu'il s'agit là d'une condition nécessaire mais tout à fait insuffisante. Aussi, ceux qui voudraient, à l'image d'une sorte de pot commun dont on a vu combien les donateurs le rejetaient, mettre en place une sorte de régulation de l'image doivent mesurer les effets qu'elle pourrait avoir. Le succès d'estime et le succès populaire que remporte chaque année l'AFM dans le cadre du Téléthon¹⁶ relève certes de la cause exemplaire défendue, mais aussi d'une alchimie tellement fragile... Et n'oublions surtout pas que la mobilisation sans équivalent de dizaines de milliers de bénévoles sur le terrain, et l'opération télévisée, sont indissolublement liées.

Ceux qui voudraient, au nom d'un certain égalitarisme qui n'est pas de mise dans ce domaine, limiter l'accès à l'image ici pour le renforcer ailleurs, joueraient aux apprentis sorciers, en croyant que le système des vases communicants fonctionne en matière de générosité : les donateurs nous disent tout le contraire.

Il faut aussi relativiser l'effet de l'image télévisuelle classique et les responsables d'associations qui pourraient fantasmer sur une part de « petit écran », doivent savoir que la magie ne fonctionne pas toujours, et aussi que bien d'autres voies médiatiques existent désormais pour se faire connaître et apprécier, dont la toile et Internet, dont également les actions de proximité très appréciées par les donateurs.

¹⁶ Notamment grâce à plus de 20 ans de travail et l'action de plusieurs dizaines de milliers de bénévoles.

F – LES EFFETS DE LA CRISE

Il est évident que la crise économique a joué, d'un côté, un rôle défavorable pour la générosité des Français : d'une manière mécanique chez les personnes aux revenus modestes (65% des petits donateurs ont réduit un peu leurs dons), mais aussi sous un effet psychologique (8% de ceux qui disent eux-mêmes disposer de moyens financiers très convenables ont aussi réduit leurs dons).

Par ailleurs, un nombre non négligeable de donateurs ont au contraire décidé de redoubler leurs efforts, se sentant plus mobilisés et concernés par les difficultés ambiantes : toujours chez ceux qui estiment disposer de moyens financiers très convenables, 21% des donateurs indiquent qu'ils donneront plus en 2010. Et c'est dans ce fragile équilibre que les montants des dons ont continué à progresser en 2008.

En cette année 2010, vous pensez que vous donnerez : *Une seule réponse possible*

	Moins de 150 €	Plus de 150 €
Beaucoup plus que les autres années	0%	1%
Un peu plus que les autres années	5%	11%
Sous total plus	5%	12%
A peu près comme les autres années	49%	70%
Un peu moins que les autres années	11%	9%
Beaucoup moins que les autres années	4%	2%
Contrairement à l'an passé, je ne donnerai pas	6%	1%
Sous total moins	21%	11%
Vous n'êtes pas encore en mesure de le dire	22%	5%
Vous ne souhaitez pas répondre	3%	1%
Non réponse	0%	0%
Total	100%	100%

Source : 4ème vague d'enquête *A l'écoute des donateurs* – Juin 2010.

Dans une proportion de l'ordre de la moitié pour les personnes qui donnent moins de 150 euros par an, et de 70% de celles qui donnent plus, le montant prévu cette année sera du même ordre. Ces proportions sont en légère augmentation par rapport à celles enregistrées en 2009, face à la même question.

Les donateurs sont toujours, pour certains d'entre eux (5% de ceux qui donnent moins de 150 euros par an et 12% de ceux qui donnent plus), décidé à faire un effort dans un contexte qu'ils estiment difficile pour les plus fragiles.

La marge d'incertitude, représentée par ceux qui indiquent ne pas être encore en mesure de se prononcer, ou qui ne souhaitent pas répondre, est encore assez forte (25% des personnes qui donnent moins de 150 euros). Mais elle est très réduite – ce qui est une information positive pour les associations – parmi les personnes qui donnent annuellement plus de 150 euros (6% seulement).

AU BILAN...

Cette présentation ne saurait se terminer sans l'expression d'un souhait très sincère : celui de voir un nouvel élan donné à la générosité en France, dont on sait qu'elle est potentiellement très réelle, mais encore trop peu partagée : un quart des Français seulement, donne régulièrement et de façon significative, par chèque, virement ou Internet chaque année.

Ce nouvel élan passe par un dialogue régulier et transparent, entre les associations et ceux qui deviennent de plus en plus des « donateurs¹⁷ ». Un réel effort est fait, et il est largement facilité par les nouvelles technologies et les échanges peu coûteux et parfaitement interactifs sous forme dématérialisée.

La générosité des Français – quinzième édition annuelle – sera publiée au mois de novembre prochain par Recherches & Solidarités. En attendant, de multiples informations complémentaires (résultats détaillés de la dernière enquête *A l'écoute des donateurs*, résultats détaillés et géographiques du bilan des dons déclarés à l'administration fiscale) sont disponibles pour les adhérents de notre réseau associatif.

¹⁷ Néologisme que nous employons depuis une dizaine d'années dans ces travaux pour illustrer la mutation de ceux qui veulent, au-delà de leur don, donner du sens et de l'engagement à leur geste.